



DOSSIER DE PRESSE

SMART - UNE ENTREPRISE EN PARTAGE TOUR DE FRANCE 2018

SMart est une coopérative européenne qui permet aux professionnels de créer et développer leur(s) activité(s) économique(s) en toute autonomie au sein d'une seule et même entreprise qu'ils partagent et gèrent de façon démocratique, tout en bénéficiant du statut de salarié et de l'ensemble des protections qui vont avec.

Chaque année, plus de **35.000 travailleurs** utilisent les services de SMart en France et dans 8 autres pays d'Europe, générant près de **200 millions d'euros de chiffre d'affaires**.

SOMMAIRE

I. SMART IN PROGRESS : TOUR DE FRANCE 2018

Les événements à Paris et en régions

Coups de projecteur :

Michel Bauwens à Paris et à Bordeaux

Tables rondes sur les tiers-lieux

II. SMART : UNE ENTREPRISE EN PARTAGE

L'innovation sociale : l'ADN de SMart

SMart, c'est quoi ?

SMart, c'est pour qui ?

Ses services

Ses 17 implantations en France

Son histoire en quelques mots

Chiffres clés

Contacts

I. SMART IN PROGRESS: TOUR DE FRANCE 2018

La démarche «SMart in Progress» est un processus permanent de réflexion, d'innovation et de remise(s) en question du projet SMart pour répondre aux besoins de sa communauté tout en restant fidèle à ses valeurs et à l'écoute d'une société en constante évolution.

Dans ce cadre, chaque année, SMart organise **un tour de France** de ses bureaux pour ouvrir la réflexion aux sociétaires de la coopérative et aux autres acteurs sur les territoires, développer la participation de chacun dans l'entreprise partagée, questionner les évolutions du monde du travail et la protection des travailleurs indépendants sous un angle collectif et engagé.

Initiée en 2015, cette démarche, qui a notamment abouti à l'élaboration du plan stratégique «SMart 2020», a déjà mobilisé plus de 2000 personnes en France et en Belgique.

SMart in Progress en chiffres

- > 742 réponses au sondage « quel avenir pour SMart ? »
- > 700 participants (utilisateurs, salariés, partenaires) à la journée de lancement le 30 juin 2015
- > 21 workshops
- > 12 réunions d'échanges informelles (small talks)
- > 23 contributions écrites issues des mondes académique, politique, syndical, coopératif, associatif mais aussi des membres
- > un blog dédié
- > 30 bilans participatifs

Cette année, entre le 22 mai et le 6 juin, la coopérative fera étape dans les 12 villes où elle est implantée en amont de son Assemblée générale (AG) qui se tiendra le 18 juin, à Lille.

Lille accueillera la première étape le 22 mai, et le tour se clôturera le 6 juin, à Marseille.

Ce sera l'occasion de réfléchir et de débattre collectivement plus particulièrement autour de la notion de partage - qu'il s'agisse d'entreprise partagée, de lieux partagés ou encore de ville partagée.

Au programme : des ateliers, des débats, des retours d'expérience, des exercices de prospective, des rencontres inspirantes et des moments de convivialité, avec la présence, à Paris et Bordeaux de **Michel Bauwens**, chercheur associé chez SMart pendant 3 ans et fondateur de la [P2P Foundation](#).

LES ÉVÉNEMENTS À PARIS ET EN RÉGIONS

- | | |
|----------------------------|---------------------------------------|
| >22 mai : Lille | >30 mai : Montpellier |
| >23 mai : Paris | >1er juin : Lyon |
| >24 mai : Rennes et Amiens | >4 juin : Strasbourg |
| >25 mai : Nantes | >5 juin : Bordeaux |
| >28 mai : Clermont-Ferrand | >6 juin : Marseille |
| >29 mai : Toulouse | >18 juin : Assemblée générale à Lille |

Programme complet sur smartfr.fr

COUPS DE PROJECTEUR :

DEUX INTERVENTIONS DE MICHEL BAUWENS, CHERCHEUR ASSOCIÉ POUR 3 ANS AU SEIN DE SMART, À PARIS ET À BORDEAUX



Théoricien de l'économie collaborative, auteur du [Manifeste pour une véritable économie collaborative](#) et fondateur de la [P2P Foundation](#), Michel Bauwens travaille en collaboration avec un groupe international de chercheurs sur l'application du pair à pair à la gouvernance, la production et la propriété. Pour les trois prochaines années, SMart accueille Michel Bauwens pour une résidence de recherche et développement visant à accompagner la coopérative sur plusieurs projets, notamment le développement international, les plateformes coopératives, les communs, les processus participatifs.

Michel Bauwens interviendra sur deux thématiques lors de ce tour de France, questionnant la mise en partage et en commun à deux échelles de l'entreprise à la ville.

«L'entreprise en commun», le 23 mai de 17h à 19h, à Paris

FAR, 15 rue Fontaine au Roi

Atelier d'intelligence collective animé par Caroline Senez, Maître de conférence associée à l'université de Lille, spécialiste de l'innovation sociale et territoriale.

L'objectif de cette rencontre vise à faire émerger de nouvelles modalités de production et de partage des communs qui permettraient de faire évoluer notre modèle d'entreprise appliqué à la coopérative SMart. En partant d'exemples concrets, il s'agira de s'interroger sur comment contribuer à la coopérative, comment lui apporter quelque chose et construire du commun, comment rétribuer cette contribution.

«La ville en partage, l'économie collaborative au service du territoire» le 5 juin de 18h à 19h30, à Bordeaux

Lieu à préciser

L'économie collaborative basée sur une économie de pair à pair qui s'appuie sur le partage de biens, de services et de connaissances favorisée par les plateformes numériques se développe. Elle répond à la fois aux nouvelles façons que les citoyens ont d'appréhender leur mode de vie, de consommation et de travail mais aussi au besoin des politiques publiques de trouver de nouveaux modèles et leviers économiques pour leur développement local.

À Bordeaux la question est particulièrement présente, et la ville est depuis longtemps investie sur le sujet. Souvent citée comme championne de l'économie collaborative en France, elle fait partie des villes partenaires du réseau européen des Sharing Cities.

À travers les regards du citoyen, de l'entreprise, de l'acteur du territoire et le grand témoignage de Michel Bauwens, nous tenterons d'analyser les conditions, les outils ou les dispositifs à mettre en oeuvre pour développer une ville en partage, créatrice de lien social et source d'innovation.

TABLES RONDES SUR LES TIERS-LIEUX

Les profondes mutations du monde du travail génèrent de nouveaux besoins pour les travailleurs. Chacun doit pouvoir développer son potentiel créatif, acquérir du savoir et de la connaissance tout au long de la vie, passer de l'ultra spécialisation à l'adaptation. Cela se matérialise particulièrement, dans de nouveaux types d'espaces de travail.

Partout en France et en Europe, ils se développent sous l'appellation de tiers-lieux. Favorisant l'apprentissage ouvert, les collaborations et les productions coopératives, ces espaces répondent aux enjeux d'une économie en transformation. Ils permettent de produire du partage de connaissance et de nouvelles formes d'échanges et constituent de véritables laboratoires d'expérimentation et d'innovation désormais au cœur du développement des territoires.

Avec la volonté de répondre aux besoins de sa communauté et dans une logique de mise en commun des outils et des savoirs, SMart s'est investie dans le développement de ces nouveaux espaces à l'instar des projets comme LaVallée et la Brussels Art Factory à Bruxelles ou La Grappe à Lille et bien d'autres, avec une particularité à l'image de SMart. Celle d'avoir été impulsée par des créatifs et de faire converger différentes communautés dans une logique de fertilisation croisée.

Partant de ces expériences développées par SMart et au regard de grands projets de territoire, trois tables rondes SMart in Progress aborderont cette thématique :

- > **le 22 mai à Lille**, de 18h à 19h30 à La Grappe autour du projet de réhabilitation des anciennes halles de la Gare Saint Sauveur et du projet Saint-So Bazaar avec la participation de Pierre Pevée, fondateur de la Brussels Art Factory et de LaVallée à Bruxelles
- > **le 24 mai à Rennes** de 17h30 à 19h au Lavoisier autour du projet rennais l'[Hôtel Pasteur](#) avec la participation de Julie Hanique, coordinatrice du [Comptoir des Ressources Créatives](#) et du collectif le [Bureau de Traverse](#).
- > **le 4 juin à Strasbourg** de 17h30 à 19h au Graffalgar autour de l'expérience du [Shadok](#) et du futur projet La Coop

Gestionnaires, résidents de tiers-lieux et responsables politiques confronteront leur point de vue pour mettre en lumière la création de valeur générée par ces lieux à la fois pour le territoire mais aussi pour leurs usagers.

Ces trois tables rondes seront animées par Emily Lecourtois, responsable développement et stratégie pour SMart.

SMART : UNE ENTREPRISE EN PARTAGE

L'INNOVATION SOCIALE : L'ADN DE SMART

Depuis sa création, SMart n'a cessé d'apporter à ses membres des réponses concrètes à travers une démarche de tâtonnements et d'expérimentations, résultat de sa capacité à écouter, analyser et anticiper les besoins individuels et collectifs.

Son histoire a été marquée par de nombreuses innovations, notamment :

- > la mise à disposition d'une **plate-forme web** qui permet à des milliers de travailleurs d'accéder aux informations utiles à la gestion et à l'administration de leurs contrats et de leurs activités économiques ;
- > la création d'un **fonds de garantie salariale** qui permet à la fois un règlement rapide des rémunérations et la couverture des éventuels impayés ;
- > l'accès à un **outil de gestion d'activité puissant** qui permet à des travailleurs salariés par SMart de se regrouper pour administrer collectivement des projets comme une petite entreprise à l'intérieur d'une grande entreprise partagée ;
- > une **extension des assurances obligatoires** (responsabilité civile et accidents du travail) pour se prémunir collectivement contre les accidents de la vie ou même lors de mission(s) à l'étranger ;
- > une **assistance juridique** visant à favoriser l'accès aux droits, la défense des intérêts individuels et collectifs ;
- > la possibilité pour les porteurs de projets de recourir à des **financements** permettant de percevoir des avances sur subventions ou investir dans l'achat de matériel utile à l'exercice de leur(s) métier(s) ;
- > enfin, plus récemment, la possibilité pour certains travailleurs membres de SMart de bénéficier d'un **contrat de travail à durée indéterminée** par le biais d'un mécanisme de lissage des rémunérations acquises en contrepartie d'une multitude de prestations réalisées ou à venir.



L'impact social de SMart primé par la Commission européenne

Sélectionnée parmi 600 initiatives, SMart a reçu, le 28 novembre 2017 à Lisbonne, le prix « ICT-Enabled Social Innovation » (IESI), décerné par le Centre commun de recherche de la Commission européenne (Joint Research Center). Ce prix européen récompense SMart dans le domaine de l'innovation sociale facilitée par les TIC (technologies de l'information et de communication).

SMART, C'EST QUOI ?

SMart est une des plus importantes entreprises partagées de travailleurs en France et en Europe à qui elle procure, selon des principes mutualistes, une sécurisation juridique, matérielle, sociale et financière de la pratique de leur(s) métier(s).

Dans un marché en mutation où la flexibilité et le travail au projet s'intensifient, SMart permet à toute personne de développer son activité économique sans créer d'entreprise et sans prendre de risque. En intégrant SMart, elle fait le choix d'un cadre collectif et coopératif qui lui permet de mener son travail en toute autonomie, sans devoir subir la subordination qu'impose les formes classiques d'emploi tout en bénéficiant des meilleures protections sociales possibles. Une multitude de professionnels dans les secteurs les plus variés rejoignent SMart en France et en Europe.

SMART, C'EST POUR QUI ?

SMart s'adresse à tous les travailleurs autonomes (hors professions réglementées) **qui cherchent à concilier un fonctionnement indépendant et une meilleure protection sociale.**

Qu'ils soient slasheurs, travailleurs occasionnels ou entrepreneurs, SMart leur permet de déclarer et d'exercer leur activité en toute légalité avec un contrat de travail salarié (CDD, CDI). Le cadre collectif qu'offre le statut coopératif de SMart, permet à ces travailleurs atypiques ou autonomes de bénéficier d'un support administratif, juridique et financier mutualisé. Ainsi, ce sont les équipes support de la coopérative qui gèrent les relances clients et le recouvrement de créances, le travailleur pouvant se concentrer pleinement sur le développement de son activité.

Les métiers au sein de SMart sont d'une infinie diversité : formateurs, comédiens, consultants, artistes, spécialistes de la communication et du web, agriculteurs urbains, journalistes, photographes, créateurs, etc. On rejoint SMart seul pour y mener son activité en solo ou à plusieurs, on se rencontre souvent, on échange beaucoup, on coopère de plus en plus.

W *Avec SMart, je développe mon activité en toute indépendance et en toute liberté car je choisis mes prestations. Je suis libre de décider ce que je facture ou non au sein de la coopérative. Je suis libre d'y rester ou non, de l'utiliser ponctuellement ou principalement. À moi de décider si SMart devient le point de départ d'une aventure entrepreneuriale qui me mènera à la création d'une société ou si la coopérative reste mon cadre de travail permanent et durable.*

Qu'est-ce qu'un travailleur autonome pour SMart ?

Un travailleur autonome est à la fois entrepreneur, employé et propriétaire de ses moyens de production. Il est maître de son temps et des décisions concernant l'exercice de son activité. Concernant le travail atypique, l'Organisation internationale du travail (OIT) dénombre quatre grandes catégories d'emplois atypiques :

- > le travail à durée déterminée ;
- > le travail à temps partiel ;
- > le travail intérimaire et les autres relations d'emploi multipartites ;
- > les relations de travail déguisées.

Les travailleurs autonomes et/ou atypiques ont en commun la problématique de l'accès à la protection sociale et aux droits des travailleurs.

SES SERVICES

En intégrant SMart, les travailleurs bénéficient :

- > des **services généraux** : facturation, contrat de travail, gestion... Lorsqu'ils vendent leurs prestations, ils utilisent la plateforme numérique pour les déclarer et générer devis, factures, contrats de travail, remboursements des notes de frais, achats... ;
- > d'une **couverture des risques** : un fonds de garantie leur assurant d'être rémunérés quoi qu'il arrive à J+7, un package d'assurances...
- > d'**outils mutualisés** : espaces de travail, accès à du matériel, à des machines...
- > d'un **accompagnement individualisé et collectif** : une expertise juridique couvrant les questions sociales et fiscales et de propriété intellectuelle, des formations, du conseil, des temps d'échanges visant au développement de leur activité.

Espaces de travail partagés

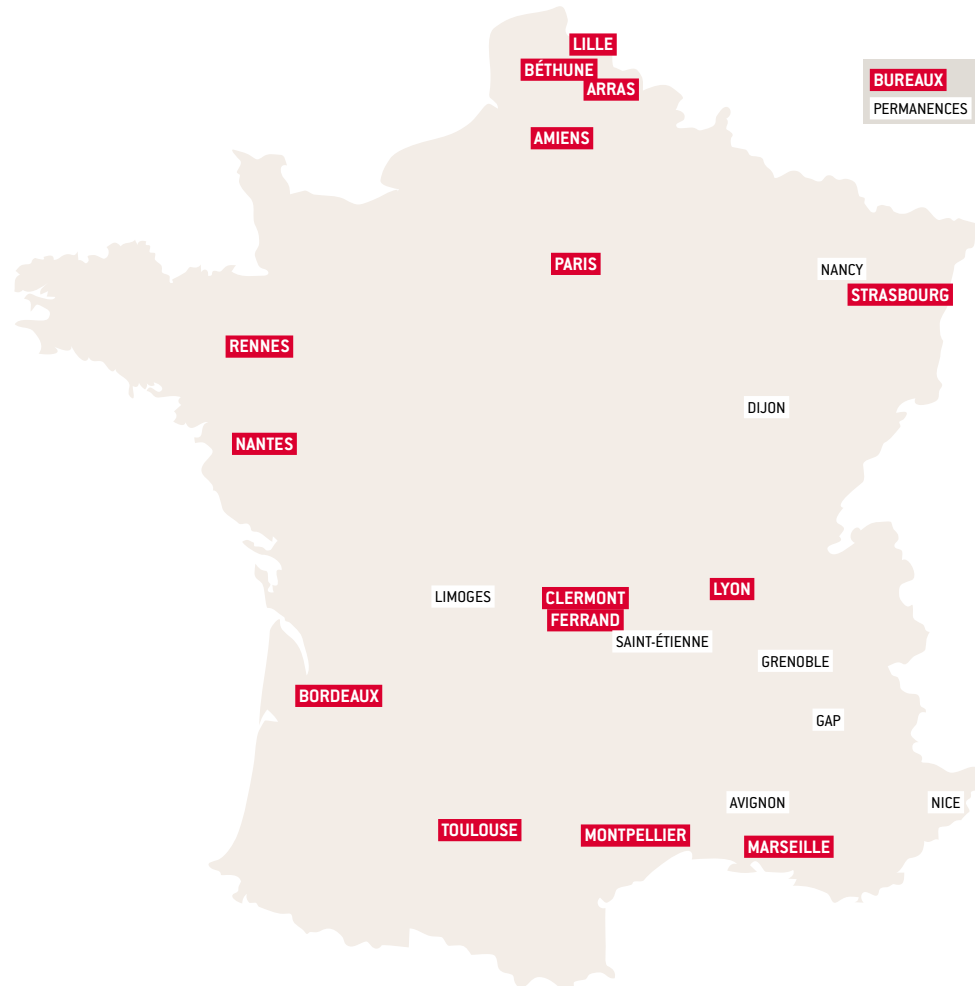
Pionnière en Belgique en matière d'espaces partagés de travail, SMart a développé une série de lieux de création : la Brussels Art Factory et LaVallée à Bruxelles, le Centre de Création des Belneux à Mons et le Centre de Création des Tanneurs à Liège. Ces espaces mutualisés misent sur la dynamique de partage, l'effet de proximité entre les occupants et la fertilisation croisée des projets.



17 IMPLANTATIONS EN FRANCE

Depuis sa création en France en 2009, SMart s'est développée au point d'ouvrir 17 bureaux répartis sur l'ensemble du territoire national. La question de l'ancrage local et de la proximité avec ses membres est déterminante.

>



SMART EN EUROPE

- > Allemagne
- > Autriche
- > Belgique
- > Espagne
- > France
- > Hongrie
- > Italie
- > Pays-Bas
- > Suède

SON HISTOIRE EN QUELQUES MOTS

SMart est née en 1998 en Belgique pour permettre aux professionnels du secteur artistique de travailler dans le respect des réglementations complexes, en sécurisant leurs décisions sur le plan juridique et économique, et en leur garantissant une meilleure sécurité sociale. Vingt ans plus tard, SMart s'est ouverte à toutes et tous et s'est développée au point d'essaimer dans huit autres pays européens.

En 2016, suite à un long processus participatif, SMart Belgique se transforme en coopérative. En France, la coopérative est née sous la forme d'une Scic (Société coopérative d'intérêt collectif) en 2009, fruit d'un travail entre les fondateurs de SMart Belgique et différents acteurs français bien implantés sur leur territoire.

Dans le courant des années 90, les artistes constituaient un champ socioprofessionnel à part, véritable laboratoire des transformations en cours dans le monde du travail. Aujourd'hui encore, à travers leurs quêtes d'autonomie et de liberté, de solidarité, d'équilibre fragile à trouver entre leurs différents temps de travail, les artistes continuent d'inspirer, et SMart de servir leur cause, mais aussi celles de l'ensemble des travailleurs, de plus en plus nombreux à aspirer à de nouveaux rapports au travail et de nouvelles pratiques. Ensemble, attentifs au monde qui les entoure, SMart et l'ensemble de ses membres inventent au quotidien l'avenir du travail.

CHIFFRES CLÉS (EN FRANCE)

18 465 828€

Chiffre d'affaires

15 082

Membres



3814

Sociétaires



CONTACTS

Pascale Hayter

Relations presse

06 83 55 97 91

09 51 17 71 81

pascale.hayter@agence-rup.net

Emily Lecourtois

Responsable développement et stratégie SMart France

03 20 08 06 90

elecourtois@smartfr.fr

www.smartfr.fr